ECOLE FONCIN, Une école-orchestre à Paris

mis à jour le 09/05/11



« Rendre la musique accessible à tous » tel est l'objet de notre démarche. L'école est l'endroit par excellence où l'on peut amener la musique à un maximum d'enfants. Le projet s'oriente autour des instruments à cordes notamment le violon pour la première année et par la suite les enfants découvriront l'alto et le violoncelle. Le travail pédagogique reste au centre même de la pratique instrumental de groupe



ECOLE FONCIN, 8, rue Pierre foncin, 75020 PARIS, Tél. : 01 40 30 54 52

Mél :ce.0750963p@ac-paris.

contact: BAUDOUIN Aurore, Professeur de violon, directrice pédagogique - Association Vivaldi Mèl : auroreb3@hotmail.fr

Le projet a débuté début novembre 2010. La pratique instrumentale de groupe est au centre même de ce projet qui touche pour sa première année 8 classes, c'est-à-dire 200 élèves des classes de CP au CE2.

« Rendre la musique accessible à tous » tel est l'objet de notre démarche. L'école est l'endroit par excellence où l'on peut amener la musique à un maximum d'enfants.

Le projet s'oriente autour des instruments à cordes notamment le violon pour la première année pusi par la suite les enfants découvriront l'alto et le violoncelle.

Le travail pédagogique reste au centre même de la pratique instrumental de groupe.

Marie-Laure Paradis, pionnière en France avec son travail à Nogent-sur-marne et l'écriture de sa méthode, est un modèle dans le domaine et montre par le résultat qu'elle obtient tous les ans que c'est un projet qui apporte beaucoup aux enfants mais également à l'école et à son environnement.

Pourquoi des Orchestre à l'école ?

Parce que nous avons la certitude que les classes d'orchestres à l'école permettent à l'enfant de se construire en tant que citoyen acteur, en tant qu'homme et femme responsable et de développer un monde émotionnel, nous aimerions que chaque enfant puisse y avoir accès.

La pratique musicale de groupe révolutionne bien des idées reçues et ceux qui les observent deviennent très vite des inconditionnels de ces classes, dans les écoles primaires et les collèges.

A l'image de ce qui se passe au Venezuela ou en Colombie depuis de nombreuses années un grand mouvement se développe actuellement en France.

Depuis plus de 10 ans Monsieur Coquard, directeur de l'école Guy Moquet à Nogent sur Marne a transformé son école en « école-orchestre » faisant le pari que le meilleur moyen d'apprendre à l'enfant à se construire en devenant un être citoyen était de lui offrir le moyen de construire ensemble un projet culturel ! Il était aussi persuadé qu'un tel projet permettrait de rétablir le milieu social et éviterait à certaines familles de fuir vers l'école privée. Pari gagné ! D'autre part, l'école publique n'est elle pas le lieu par excellence où TOUS les enfants peuvent avoir les MEMES chances et la MEME ouverture culturelle ? Parallèlement un premier Orchestre à vents en collège au Havre prenait vie sous l'impulsion de Monsieur Langlet, puis quelques années plus tard le Collège des Explorateurs à Cergy lançait un OAE sous l'impulsion de Monsieur Decalonne. Depuis le mouvement s'étend …

Des enfants retrouvent une image positive d'eux – les heures de colle en collège dans les classes OAE disparaissent. Les enfants apprennent à leurs parents à venir écouter les concerts, et parfois leur apprennent à se taire et à ne pas avoir peur de pousser une porte d'un théâtre. Certains parents entrent dans les écoles pour écouter leurs enfants à la musique et pour les applaudir et non plus pour entendre du négatif !

Le parc instrumental

Il est composé de 70 violons et une dizaine de violoncelles mais aussi une cinquantaine de méthode d'apprentissage pour violon et violoncelle s'intitulant « Orchestre à l'école » de Marie-Laure Paradis.

Le parc instrumental appartient à l'Association Vivaldi qui est tout à fait prêt à faire un partenariat pour que le projet prenne jour à Neuilly Plaisance avec comme chef de projet Aurore Baudouin. Ces instruments ont été achetés suite à une subvention de la Fondation SFR.

L'association Musicale Vivaldi tente de trouver des subventions pour acquérir son propre parc instrumental. www.assomusicalevivaldi.wordpress.com

QUELLE PEDAGOGIE ?

Aucun pré-requis n'est exigé ni demandé !

La classe commence ENSEMBLE dans son intégralité, comme elle fait du français ou des mathématiques ! Chaque enfant a un instrument le temps du cours et le travail se fait tout de suite en Orchestre.

L'enfant se vivra comme musicien d'orchestre avant de se vivre comme instrumentiste ! Ceci est très important car ce qui primera c'est le travail de groupe, la réussite ensemble ! Donc la solidarité, l'écoute de l'autre, l'aide à apporter pour soutenir celui qui est en difficulté sont des valeurs obligatoires qui prennent du sens !

L'enfant a envie de « faire » de la musique d'où l'importance de lui proposer de la musique ! La transmission orale permet d'entrer plus vite dans un répertoire dynamique ! L'enfant apprend par mimétisme, oralement mais l'écrit n'est pas absent. Il apprend cela comme il apprend une langue : il ne s'agit pas tout d'abord de lire des mots simples pour apprendre à parler et il ne s'agit pas de connaitre les règles de grammaire et de savoir lire pour avoir le droit de parler. L'orchestre à l'école se base sur le même principe !

Dans ces 2 écoles, sur la demande de l'équipe enseignante, les enfants travaillent en demi classe à raison d'1h30/semaine pour chaque classe.

L'important est que l'enfant soit au cœur des préoccupations des adultes responsables de son « éducation » et de son « enseignement ». Un orchestre à l'Ecole fédère, et tout le monde doit s'entendre sur le projet, le thème, les manifestations, les emplois du temps. L'intervenant musique voit les enfants sous d'autres focales et cela ne peut qu'aider l'enfant qui ainsi ne porte pas une « étiquette »

PROJET AU SEIN DES ECOLES

Principes du dispositif « Orchestre à l'école »

Le principe de ce dispositif est d'intégrer la pratique instrumentale au travail d'apprentissage de chants chorals, d'écoute, autour d'un projet de réalisation musicale.

L'apprentissage collectif de la pratique du violon consiste en une découverte du langage musical, des rythmes et ne s'apparente pas à une pratique de conservatoire.

Les rencontres avec les instruments (un instrument par enfant mis à disposition par l'association) avec les intervenants et musiciens professionnels vont permettre aux élèves de structurer certains apprentissages, en éducation musicale, en maîtrise de la langue orale et écrite et à apprendre l'écoute, la solidarité, le respect de l'autre au sein d'un projet commun.

Le dispositif s'adresse à des élèves de cycle 2 dans la perspective d'agir, au terme d'une période de 5 ans, sur plusieurs cohortes d'élèves du CP au CM2.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de projet avec une finalité de réalisation de projets musicaux s'inscrivant dans l'exigence d'un résultat abouti autour d'activités chorales et instrumentales.

La finalité pour les élèves est de réussir à jouer ENSEMBLE en ORCHESTRE

L'ensemble des actions s'inscrit dans la transversalité, les objectifs d'apprentissages se retrouvent dans les domaines disciplinaires et transversaux du cycle 2 suivants :

- éducation musicale :

Écoute et réalisation de projets musicaux.

- maîtrise de la langue orale et écrite :

Lecture, production d'écrits, langage oral (communication,

structuration de la langue).

- vivre ensemble :

Se construire comme sujet au sein d'un groupe, accepter et

respecter l'autre.

- compétences transversales :

Écoute, mémorisation, autonomie, entraide.

- éducation physique et sportive :

Acquisition de méthodes et démarches favorables à la

pratique des activités.

Modalités d'intervention

Une intervention hebdomadaire de 45 minutes pour chaque demi classe.

La musicienne intervient donc 1 heure 30 pour chaque classe.

Un lieu au carrefour des deux écoles est dédié à l'activité violon. Les instruments y sont rangés, chaque élève dispose d'un instrument à sa taille.

L'organisation de la salle facilite l'évolution dans l'espace. Des affichages prennent progressivement en compte les acquisitions et productions des élèves.

Un cahier de liaison reprend la mémoire des activités pratiquées, des chansons, apprises.

Ces interventions se font à partir d'une progression établie avec les enseignants, sur la durée du cycle 2, reprenant les étapes suivantes :

- découverte de l'instrument, de l'archet ;

- tenue de l'instrument, latéralisation ;

- maîtrise du geste, sens du déplacement ;

- travail sur le rythme, les syllabes, les sons ;

- travail en polyphonie avec un musicien ;

- écoute musicale en lien avec le thème du projet, la progression

 des activités, les chants ;

- ajout de nouvelles tonalités, productions de phrases musicales ;

- concerts, manifestations : apprendre à se présenter.

De la pratique du violon à l'éducation à la citoyenneté

Initié timidement en 1997, ce projet, largement couronné de succès depuis, a le mérite au delà de l’apport culturel qu’il assure, de renforcer la dynamique pédagogique au sein de l’équipe enseignante et de permettre à TOUS les enfants de s’initier très modestement à la pratique du violon.

C’est une réussite de l’école qu’il nous faut consolider.

Ce projet **s’inscrit dans le cadre des nouveaux programmes** et **intègre les priorités du département** à savoir :

- assurer la maîtrise de la langue chez tous les élèves ;

- mieux apprécier et mieux gérer l’hétérogénéité et la diversité des élèves ;

- prévenir la violence dès l’école primaire ;

- développer le travail d'équipe ;

- renforcer l'éducation artistique et l'ouverture culturelle ;

- réussir la scolarisation des élèves de maternelle ;

L'hétérogénéité de nos élèves, leurs origines diverses, le cadre familial peu favorable handicapent les enfants dans leurs apprentissages et révèlent une relative pauvreté culturelle.

Ce projet représente une **occasion unique de donner à des enfants de tous milieux sociaux** une initiation à une technique instrumentale. (Combien d'entre eux auraient eu un jour le bonheur de caresser un violon ?).

· **L'enseignement de la musique développe le sens social, la solidarité, l'amitié, le respect de l'autre, l'écoute de l'autre, la reconnaissance de l'autre.**

Il développe le respect des consignes : c'est une façon d'intégrer les règles d'une vie en société.

Rendre la musique accessible à tous en milieu scolaire, c'est permettre aux enfants de vivre des expériences musicales. Leur permettre de réussir à «faire de la musique » c'est leur donner la possibilité de jouer seul ou en groupe et donc **de partager, de communiquer**.

La pratique musicale développe des capacités de contrôle de soi, d'écoute des autres et permet à un individu de participer à une réalisation commune. Ce sont des **« savoir-être »** que tout citoyen doit posséder. Par son apport culturel, elle permet de faire prendre conscience à l'élève ou au groupe sa possibilité d'accéder à une culture plus universelle.

Le violon est un instrument de pratique et d'écoute peu familière. L'enfant, comme le maître, n'a pas à développer «d'images » personnelles, tous les possibles sont donc offerts.

Le violon est un instrument à cordes relativement difficile d'accès. Il requiert une bonne coordination des mains, ce qui demande beaucoup de persévérance surtout au début.

Le sens de l'effort est donc fondamental, que ce soit pour apprendre à jouer d'un instrument ou se concentrer sur un exercice en classe.

La pratique musicale en groupe exige à la fois un travail sur soi, sur chaque individu et un travail de l'ensemble du groupe pour une production collective. Cette activité contribue ainsi à l'autonomie et à la socialisation de l'enfant.

Il y a **valorisation de tous les enfants.**

D'autre part, une bonne coordination entre les enfants des différentes classes rend indispensable le respect de soi-même et d'autrui. Outre les rôles pédagogique et culturel, ce projet a donc un but socio-éducatif ; il s'inscrit parfaitement dans le cadre de l'éveil à la citoyenneté.

De ce fait, le spectacle, qui n'est que l'aboutissement d'un long travail, favorisera la prise de conscience de l'identité de leur école, de notre école.

Ce projet est à l'évidence un projet culturel. Toutefois, le travail fourni par les élèves durant la préparation de ce conte musical porte d'ores et déjà ses fruits au quotidien.

L'école publique est un lieu de rassemblement et d'intégration. Le fait de partager une connaissance, de travailler à la réussite d'un projet commun **structure une conscience collective.**

Certes, il serait réducteur d'attribuer le **climat relativement calme et détendu** au seul fait de l'existence de notre projet.

Néanmoins, il serait tout aussi injuste d'ignorer les modifications de comportements, notamment de certains enfants perturbateurs, depuis la mise en place des activités.

COMMENT L'ATELIER S'INSCRIT DANS LE PROJET D'ECOLE

La pratique de la musique dans l'atelier rejoint les 3 axes prioritaires de l'école et apporte un élément de réponse originale.

AXES	APPORTS DE L'ATELIER
Lutte contre l'échec scolaire	L'atelier permet une **aide aux enfants en difficulté**. C'est une matière complémentaire où l'enfant peut travailler sous d'autres formes les bases des différentes acquisitions : « L'enfant auditif » aura largement sa place. Les connaissances à acquérir sont autant gestuelles qu'intellectuelles, rythmiques que chantées si bien

	que chaque enfant peut trouver un domaine valorisant. D'autre part, cette activité complètement nouvelle offre à l'enfant en difficulté un domaine totalement différent, un lieu vierge de tout passé sur lui et ses acquisitions et il peut alors accepter de « sortir de son personnage ». Le travail musical étant aussi un travail spatio-temporel, pour certains cela leur permet de mûrir physiologiquement et de mieux se situer dans l'espace et dans le temps : acquisition fondamentale pour l'apprentissage de l'écriture, de la lecture. La musique oblige l'enfant à se structurer, à coordonner tête et corps : base fondamentale pour tous les apprentissages, pour toutes acquisitions de vie pratique.
Maîtrise de la langue orale et de la langue écrite	**La musique est un langage** et s'apprend comme tel... Cela ne peut donc que renforcer les systèmes d'acquisitions nécessaires à la langue orale et écrite L'atelier contribue à l'écoute et l'identification des sons. Ces compétences développées permettent une plus grande aisance pour la compréhension et la pratique de la langue orale. L'écriture des notes est une première initiation à l'écrit et permet à l'enfant d'intégrer la liaison entre un son et une écriture
Citoyenneté	La pratique musicale développe des capacités de contrôle de soi, d'écoute des autres et permet à un individu de participer à une réalisation commune. **Ce sont des « savoirs - être » que tout citoyen doit posséder.** Par son apport culturel, elle permet de faire prendre conscience à l'élève ou au groupe sa possibilité d'accéder à une culture plus universelle Initiation culturelle de l'ensemble des élèves de l'école par cet atelier de pratique artistique, valorisé par une classe. Constitution d'une discothèque d'école pour l'intégrer à la Bibliothèque d'Ecole : développement de « coins écoute » dans les classes avec objectif de création d'une salle d'écoute.

	Ces pratiques permettent à chaque enfant de se situer personnellement dans un monde culturel universel.

LES INDICATEURS QUI ONT CONDUIT AU CHOIX DE CETTE ACTION SPECIFIQUE

1) Les expériences précédentes nous confortent dans l'idée que cette expérience est enrichissante tant pour les enfants que pour l'équipe enseignante :

- 1994/1995 : travail sur les 2 classes de « moyens » ;

- 1995/1996 : travail sur les 2 classes de « grands » ;

- 1996/1997 : travail sur les 2 classes de « grands » ;

- 1997/1998 : travail sur les 2 classes de « grands ».

Pour les enfants :

• l'atelier musical est propice à développer chez l'enfant **une attitude d'apprentissage actif** tant au niveau de l'écoute que de la pratique. L'enfant est à la fois PRODUCTEUR et RECEPTEUR ;

• **Le violon** est un instrument de pratique et d'écoute **peu familière**. L'enfant comme le maître n'ont donc pas développer « d'images » personnelles, **tous les possibles sont donc offerts** ;

• La pratique musicale en groupe exige à la fois un travail sur soi, sur chaque individu et un travail de l'ensemble du groupe pour **UNE** production collective. **L'atelier contribue ainsi à l'apprentissage de l'autonomie et de la socialisation de l'enfant :**

- valorisation de TOUS les enfants quelle que soit leur langue maternelle ;

- l'intervention d'un adulte extérieur permet à l'enfant de recevoir un regard neuf et différent.

Pour l'équipe :

• pour les institutrices concernées, réunions, donc rencontres et travail en commun autour du thème de la musique et en compagnie de la personne intervenante qui apporte une autre vision, ce qui permet une **cohérence ;**

• Pour l’ensemble de l’équipe, travail en commun autour de ce projet, accueil de la personne intervenante et partage des expériences pédagogiques, ceci provoque un **vrai travail d’équipe avec enrichissement réciproque**.

2) Développement d’un lien famille/école

• Ceci est plus particulièrement vrai pour les enfants en difficultés dont les parents ont parfois du mal à trouver le chemin de l’école. Ils viendront à coup sûr pour écouter et voir leur enfant jouer et en seront fiers.

3) Sur le plan général, au sein de la ville, de la vie en sociétE

• Cet atelier permettra de donner l’envie à l’enfant - à moyen et long terme - de poursuivre la musique dans les différentes structures existantes au sein de la ville (Conservatoire, Association, MJC, etc.).

LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Savoirs	Þ La sensibilisation de la musique selon cette pédagogie se base sur le **principe de l'acquisition du langage** où l'enfant apprend à parler par mimétisme avant de savoir lire et écrire, l’essentiel pour lui étant de communiquer. Þ Cet atelier de sensibilisation à un art musical permet à l’enfant de s’approprier un **langage spécifique** lié à la musique.
Savoirs faire	Ce travail en groupe permet de développer Þ **la compréhension des consignes ;** Þ les **repères dans l'espace ;** Þ **la mémoire** ; Þ **l'autonomie** de l'enfant ; Þ un **lieu d'échanges**, un moment privilégié ;

	Þ **le plaisir d'apprendre.** En leur permettant de réussir à *"faire de la musique"* Þ c'est leur donner la possibilité de jouer seul ou en groupe et donc de **partager, de communiquer ;** Þ C'est permettre aux enfants de **vivre des expériences musicales** en rendant la musique accessible à tous en milieu scolaire.
Savoirs être	Þ La musique développe **l'observation, l'attention, la concentration individuelle, la discipline de groupe**, (ce qui aide l'enfant pour toute autre activité) ; Þ La musique développe la **confiance en soi et la créativité** ; **Þ** L'enseignement de la musique développe le **sens social, la solidarité, l'amitié, le respect de l'autre, l'écoute de l'autre, la reconnaissance de l'autre** ; Þ Le fait de pratiquer la musique rend plus apte à écouter et à avoir une **écoute dynamique ;** Þ **Pratiquer, écouter : ceci amènera l'enfant à une analyse critique** de sa propre production, de la production des autres, de la production du groupe et l'amènera à être un spectateur attentif.



AXES DE TRAVAIL

TRAVAIL SPATIO TEMPOREL

• ***La latéralisation*** (cycle 2 mais utile pour certains élèves du cycle 3) :

- la droite et la gauche : intériorisés corporellement (archet – violon) ;
- pas de travail en miroir, donc repérage vécu et compris car intériorisé ;

• ***Le temps***

La durée différente des notes a une relation avec l'archet que l'on tire plus ou moins vite (cycle 2)

Le partage de la longueur de l'archet en fonction de la note entre en jeu au cycle 3

Le fait de tirer l'archet matérialise le temps.

• ***Le placement dans l'espace***

Pour le cycle 2 : savoir retrouver sa place au sein de l'orchestre et savoir prendre et ranger son violon (placement dans la salle des violons en fonction de la taille de l'instrument)

Vocabulaire lié à l'espace : devant, derrière, à côté…

TRAVAIL MELODIQUE : LA MUSIQUE EST UNE LANGUE

• ***Relation avec le français et le langage***

- travail rythmique/travail syllabique ;

- travail d'une phrase musicale/travail de la phrase (attaque de la phrase, respiration, fin de phrase) ;

- la musique s'écrit ;

- travail d'écoute de ce que joue l'autre /travail de base pour les débats et échanges d'idées au sein du groupe classe ;

- travail grammatical, comment est construite la mélodie que l'on apprend, l'exposition d'un thème qui revient comme un refrain ou variation sur un thème/construction d'un texte ;

- les genres musicaux/les genres littéraires.

TRAVAIL MATHEMATIQUE

- partage du temps et partage d'archet avec le vocabulaire adéquat : ½, ¼, 1/8 ;

- posture : archet parallèle au chevalet et perpendiculaire aux cordes ;

- division et multiplication : blanches, noires, croches, rondes.

TRAVAIL DE LA PERSEVERANCE

Le violon a l'avantage de ne produire aucun son facilement, contrairement au piano ou même à la flûte à bec (même si le son produit est hésitant) il faut d'abord :

- apprendre à le manier, à le positionner

- apprendre à « tirer et pousser l'archet »

- apprendre le mode d'emploi pour créer des notes.

Le violon nécessite :

- d'établir une bonne stabilité pour permettre la mobilité et la liberté nécessaire pour jouer. Cela se joue debout et l'enfant doit trouver son équilibre corporel, de la tonicité dans la décontraction.

- Une coordination main gauche et main droite. Dès que l'on pose les doigts sur la touche (fin de maternelle) c'est la main droite qui fait entendre la main gauche. Chaque main contient l'autre et chaque main n'est rien sans l'autre. Une bonne coordination permet une bonne synchronisation et permet de s'assurer qu'une main ne gêne pas l'autre.

Le violon apporte donc du plaisir après un effort régulier et constant.

L'apprentissage en groupe demande à chaque enfant d'ÉCOUTER les consignes explicatives, de les REALISER AU MAXIMUM SEUL (prise en charge de sa propre progression).

L'avancement se fera en fonction de son propre investissement ((pour les enfants non scolaires cela peut être très bénéfique)

TROUVER SA PLACE

Le violon demande à ce qu'on le respecte (coût élevé en cas de casse) et chaque enfant en est donc responsable (confiance totale donnée et pour certains enfants c'est inespéré)

Travail à plusieurs vois qui permet de réaliser que c'est le tout qui crée l'unité et la musique. Chacun, à son niveau est important et nécessaire !

TRAVAIL SUR UN THEME CHOISI PAR L'EQUIPE

- au niveau de l'école : fédérateur pour que enseignants et intervenants travaillent en équipe, partagent, échangent (influence sur l'ensemble de l'école et les enfants en sont les premiers bénéficiaires) ; enrichissement mutuel

- au niveau des familles : les enfants d'une même famille partagent quelque chose de commun (même pièce orchestrale)

- thème vu sous toutes ses formes et l'enfant pourra trouver sa place dans un créneau et s'exprimer (matières académiques ou artistiques)



COMPETENCES TRAVAILLEES AU VIOLON

Domaine	**Compétences relatives au cycle II**	***Compétences relatives au cycle III***	**Compétences mises en œuvre au violon**
Maîtrise de la langue orale et de la langue écrite	- comprendre les consignes ; - verbaliser les actions ; - se repérer dans l'espace ; - prendre conscience des réalités sonores	- **<u>situation de dialogue collectif</u>** : - saisir rapidement l'enjeu de l'échange et en retenir les informations successives ;	- écouter ; - identifier des sons (se retrouver dans l'environnement sonore permet de se situer dans un milieu) ; - lire des

	de la langue (relations entre phonèmes et graphèmes), segmentation en phonèmes et graphèmes ; - découvrir le code écrit.	- questionner l'adulte ou les autres élèves à bon escient ; - reformuler l'intervention d'un autre élève ou du maître ; - commencer à se servir du dialogue pour commencer à organiser les productions du groupe. **<u>situation d'exercice</u>** - formuler une demande d'aide.	partitions (relation entre écriture des notes et musique = codage) ; - se repérer dans l'espace (latéralisation) et dans le temps (jeux de rythmes) . - rappeler une mélodie, un chant ; - verbaliser les actions ; - développer le vocabulaire du sonore ; - utiliser la polyphonie (travail à plusieurs voix du style orchestre) pour organiser les productions musicales du groupe ; - prendre

			conscience de la phrase musicale (organisation du son, et du rythme à l'aide de l'achet).
Domaine	**Compétences relatives au cycle II**	***Compétences relatives au cycle III***	**Compétences mises en œuvre au violon**
Agir et s'exprimer avec son corps ***Education physique et sportive***	- s'exprimer de façon libre ou en suivant un rythme simple, musical ou non, avec ou sans matériel ; - danser, se déplacer, faire des gestes en concordance avec la musique, le chant et les autres	- concevoir et réaliser des actions à visée artistique, esthétique ou expressive ; - s'engager lucidement dans l'action.	- coordonner archet et rythme ; - mémoriser le geste ; - retrouver des rythmes de base ; - assumer sa voix musicale ; - assumer son rôle au sein du groupe.

	enfants.		
Vivre ensemble ***Education civique***	- jouer son rôle dans une activité en adoptant un comportement individuel qui tient compte des apports et des contraintes de la vie collective ; - respecter les règles de la vie commune (respect de l'autre, du matériel, des règles…) et appliquer dans son comportement	- prendre part à l'élaboration des règles de vie de la classe et de l'école - respecter ses camarades et accepter les différences.	- partager le matériel ; - respecter le matériel ; - jouer ensemble ; - trouver une unité sonore et de tempo ; - laisser le temps à chacun de s'approprier le texte musical ; - inviter au tutorat dans le travail musical ; - redonner les droits à l'auditeur.

	vis-à- vis de ses camarades quelques principes de vie collective (l'écoute, l'entraide, l'initiative).		

Domaine	**Compétences relatives au cycle II**	***Compétences relatives au cycle III***	**Compétences mises en œuvre au violon**
Découvrir le monde ***Mathématiques***	- décrire, comparer et classer des perceptions élémentaires (tactiles, gustatives, olfactives, auditives, et visuelles) ; - repérer des objets ou	- connaître et utiliser des expressions telles que : double, moitié ou demi…	- utiliser la longueur de l'archet (quart, moitié ou entier) selon les besoins ; - travailler la polyrythmie ; - exprimer ses sensations auditives et ses

	des déplacements dans l'espace par rapport à soi ; - décrire des positions relatives ou des déplacements à l'aide d'indicateurs spatiaux.		émotions au travers de l'instrument ; - utiliser les termes techniques liés à l'instrument (positions de l'archet, des doigts…) ; - savoir se placer les uns par rapport aux autres ; - intervenir au bon moment par rapport au morceau, aux autres musiciens.
La voix et l'écoute ***Education musicale***	- Avoir mémorisé un répertoire varié de comptines et de chansons ; - Interpréter avec	- pouvoir interpréter de mémoire plus de dix chansons parmi celles qui ont été	- mémoriser des mélodies (accompagnements, morceaux, mélodies

La voix et l'écoute ***Education musicale***	des variantes expressives un chant, une comptine en petit groupe ; - Marquer la pulsation corporellement ou à l'aide d'un objet sonore, jouer sur le tempo en situation d'imitation ; - Repérer et reproduire des formules rythmiques simples corporellement ou avec des instruments ; - Coordonner un texte parlé ou chanté et un	apprises ; - contrôler volontairement sa voix et son attitude corporelle pour chanter ; - tenir sa voix et sa place en formation chorale, notamment dans une polyphonie ; - assumer son rôle dans un travail d'accompagnement ; - soutenir une écoute prolongée, utiliser des consignes d'écoute repérer des éléments musicaux caractéristiques, les désigner et caractériser	chantées) ; - avoir une attitude d'écoute : s'écouter, écouter l'autre et le groupe ; - développer le chant intérieur ; - travailler en polyphonie et en canon ; - comprendre que l'orchestre a besoin de chaque capacité donc de chacun ; - jouer selon un tempo et en rythme.

	accompagnement corporel ou instrumental ; - Tenir sa place dans des activités collectives et intervenir très brièvement en soliste.	leur organisation (succession, simultanéité, ruptures…) en faisant appel à un lexique approprié ; - reconnaître une œuvre du répertoire travaillé, la situer dans son contexte de création, porter à son égard un jugement esthétique ; - réemployer des savoir-faire au profit d'une production musicale ou chorégraphique inventée, personnelle ou collective ; - témoigner de son aisance à évoluer dans	

		une danse collective et dans des dispositifs scéniques divers ; - exprimer son appréciation pour qualifier une réalisation dansée, chantée ou jouée, à la fois comme acteur et comme spectateur.	

LE LIEN AVEC L'ENSEIGNEMENT

Les objectifs spécifiques énoncés mettent en évidence les éléments sur lesquels l'enseignant s'appuiera pour développer les compétences chez les enfants

• ***travail spatio-temporel*** : latéralisation (connaissance de la droite et de la gauche, savoir se repérer par rapport aux autres, à l'instrument, dans le lieu). Ce travail étant directement lié à l'approche de la lecture et de l'écriture ;

• ***psychomotricité*** : le fait de toucher l'instrument, de le manier nécessite un travail du geste précis qui vient en complémentarité du travail fournit par l'enfant dans la sensibilisation à l'écriture ;

• ***travail du langage*** : le principe d'acquisition est le même, l'enfant apprend par mimétisme. D'autre part, comme l'enfant qui après savoir parler appréhende le langage écrit, la musique lui permet d'avoir un contact positif avec le langage écrit de la musique (le solfège) et c'est avec naturel qu'il pourra par la suite apprendre cette lecture musicale vécue souvent de

manière rébarbative dans des structures type conservatoire. De manière générale, l'enfant comprendra mieux le sens de l'écrit : lecture/écriture ;

• contrôle de soi : savoir se concentrer, fixer son attention sur un travail quelqu'il soit, mais toujours dans la position d'acteur de sa production ;

• apprentissage de la citoyenneté : socialisation, l'enfant doit tenir compte des autres, pouvoir être avec les autres, ou savoir les écouter et respecter le silence. Comme dans la musique il existe des moments de solo, de groupe, de silence ;

• développement de la mémoire : utile aussi bien pour l'apprentissage de comptines puis de poésie, que pour apprendre plus tard à lire ou écrire. Plus tard, c'est tout l'apprentissage des langues qui peut se trouver favoriser.

EXEMPLES D'ACTIVITES PEDAGOGIQUES

mise en place par l'enseignante

- Jeux de lecture, de classement par taille à partir de l'instrument utilisé ;

- sensibilisation à la beauté de l'objet et ouverture culturelle sur un autre art, comme la peinture ;

- jeux de placements dans l'espace, pour travailler la latéralisation : savoir se repérer par rapport aux autres et son instrument ;

- jeux de reconnaissance de mélodies d'une chanson (violon - voix) ;

- jeux de production de rythmes (violon - instrument à percussions ou corps) ;

- jeux sur la hauteur des sons (violon - voix ou objets sonores variés) ;

- discipline de groupe : attribuer les différents couplets d'une chanson à des petits groupes d'enfants, chanter avec son groupe, suive ce que chantent les autres et chanter au bon

moment, d'où l'attention et la concentration nécessaires à cet exercice. Apprendre des chansons dialogues : les uns posent les questions, les autres répondent ;

- confiance en soi : se produire face aux autres en récitant un poème, une chanson, une danse.

En relation avec l'atelier :

- Pendant l'école violon : découverte des « bruits » divers que l'on peut tirer de l'instrument. En classe, faire appel à la mémoire et retrouver ces bruits qui ont été enregistrés. On peut faire adopter un code graphique pour chaque son et faire des jeux du style dictée de sons ;

- reconnaissance du timbre de l'instrument par des écoutes musicales ; « l'événement » musical consistant pour l'enfant à retrouver ce qui lui est familier ;

- reconnaissance en tant qu'objet à manipuler = jeux de mimes, jeux d'association ;

- évolution du schéma corporel ;

- savoir être : écoute dynamique, savoir écouter un fragment d'œuvre musicale de façon critique avec plaisir ou déplaisir. Pouvoir dire si on aime et pourquoi. Pouvoir dire ce que l'on ressent. Former le goût, aimer des oeuvres, sentir les moments, les changements d'intensité dans une œuvre... ;

- créativité : s'exprimer corporellement sur une musique, plaisir du geste et maîtrise du corps par le chant et la danse ;

- domaine de l'écoute : mettre en place des séquences d'écoute de plus en plus affinés à partir d'enregistrement ou de l'environnement sonore réel.

LE DEROULEMENT DES ACTIVITES CONCRETES DES ENFANTS

SEQUENCES - ATELIERS

• <u>pratique des enfants</u> :

- travail individuel ;

- travail par petits groupes ;

- travail en grand groupe.

• <u>ouverture sur différents genres de musique</u> grâce à l'apport de l'intervenant.

ACTIVITES PREALABLES

• Jeu autour de la mémoire auditive et visuelle ;

• Rythme : mémorisation de cellules rythmiques ;

• Psychomotricité et motricité : travail avec l'espace, travail à l'aide de chants, de rythme pour délier les doigts, travail corporel ;

• Reconnaissance de l'intensité, de la hauteur et de la durée d'un son ;

• Ecoute de différents genres de musique, de différents instruments grâce à la venue de musiciens ;

• Visite d'un luthier : travail de la matière.

• Visite de lieux et de monuments liés à la musique (opéra, Opéra Bastille, La Villette) avec transports des cars municipaux.

PROLONGEMENTS

• Travail de percussions et de chants ;

• Présentation auprès des autres classes ;

• Valorisation de l'instrument en l'utilisant dans des jeux de lecture, de classement par taille, de labyrinthe, etc. ;

• Sensibilisation à la beauté d'un objet et ouverture vers l'Art : beaucoup de peintres ont été fasciné par cet instrument (Chagall, Matisse, Picasso, Groot, etc.), et utilisation de poésies ou de courts textes sur la musique ;

• Valorisation du travail manuel ;

• Développement d'un mode d'expression non verbal.

ROLE DES INTERVENANTS

• Faire le lien avec les autres classes de l'école (sensibilisation des autres classes)

• Etre responsable de la mise en œuvre des séquences – ateliers ;

• Apporter leurs compétences dans la pratique de l'instrument et dans l'approche pédagogique face aux élèves : manipulation de l'instrument, jeux en groupe, découverte de l'écriture des notes, jeux en groupe ;

• Assurer le lien entre le musicien et l'enseignement.

VALORISATION DE L'ATELIER

• mini - concert au sein de l'école : valorisation face aux autres classes et pour les enfants c'est réaliser un projet. Valorisation de chauqe enfant et du groupe ;

• concert vis à vis des parents : l'enfant apporte son savoir aux parents, c'est lui l'acteur (choix des morceaux, travail fignolé, etc.) ;

• Grâce à la production musicale de leur enfant, le parent viendra à l'école, rencontrera donc les enseignants et l'intervenant et par ce biais certains sujets pourront alors être abordés ;

• ouverture culturelle : le violon parmi les « genres » découverte de la musique classique, du jazz, du moderne, etc. ;

• participation de la classe au sein de manifestations de l'Association Vivaldi, ce qui crée une ouverture sur la vie municipale et permet à l'enfant de mieux s'intégrer dans son environnement ;

• possibilité de participer aux stages organisés sur Neuilly-Plaisance par l'Association Vivaldi.

EVALUATION DU PROJET

Au sein de l'atelier : GRILLE D'EVALUATION

intitulé	***début de l'activité***	***fin d'activité***
SAVOIRS ETRE		
est capable d' écouter l'autre		
est capable d' écouter le silence		
est capable d' avoir une analyse critique sur lui même		
est capable d' aider l'autre		
SAVOIRS FAIRE		
est capable de manipuler correctement l'instrument (tenue)		
est capable de ranger l'instrument		
est capable de reproduire un rythme seul avec son instrument		
est capable de jouer une mélodie seul		
est capable de jouer une mélodie en groupe		
est capable de différencier le pizzicato de l'arco		
reconnaît sa main droite de sa main gauche (violon/archet)		
est capable de frapper les rythmes sur son corps		
est capable de se situer dans l'espace		

Au niveau de l'école

• dans la classe : Il est difficile pour l'instituteur d'évaluer puisque l'on est dans le domaine des compétences transversale et que les activités nombreuses pratiquées par l'enfant à l'école et à l'extérieur visent à les développer ;

• BO N°5 - MARS - « *Dans la mesure où toute séquence pédagogique reste de point de vue de l'enfant, une situation riche de multiples possibilités d'interprétation et d'action, elle relève toujours de plusieurs domaines d'activités sinon de tous... » ;*

• Cependant voici une grille d'évaluation pour l'ensemble du groupe et qui peut être repris pour certains enfants qui sont plus en difficultés. La comparaison des grilles d'évaluation peut permettre de porter un regard différent sur certains enfants.

Intitulé	**Début de l'activité**	**fin de l'activité**
SAVOIRS ETRE		
écoute l'autre		
respect du travail de l'autre		
capacité d' avoir une analyse critique sur lui même		
capacité d' aider l'autre		
SAVOIRS FAIRE		
capacité de s'occuper seul de ses outils de travail		
capacité de ranger son travail ou ses jeux		
capacité de respecter les consignes données pour un travail		
capacité de mener à bien seul un travail donné		
capacité de s'exprimer en groupe		
capacité d'utiliser des termes précis lors d'une prise de parole		
capacité de reconnaître la gauche de la droite		
capacité de se situer au sein du groupe		

• L'apport auprès des enfants permet une connaissance plus pointue de chaque enfant grâce au travail commun entre l'instituteur et l'intervenant ;

• Mesure par rapport aux 3 axes prioritaires de l'école :

- **lutte contre l'échec scolaire** : Pour certains enfants qui se trouvent en difficulté devant les tâches scolaires, c'est leur offrir le moyen de faire quelque chose de différent et quelque chose que tout le monde ne fait pas forcément. C'est le moyen de se montrer à soi même que l'on peut faire aussi bien que d'autres d'où une stimulation de la confiance en soi et un goût de l'effort, du dépassement de soi pour faire du beau et cela fait plaisir de réussir.

Intérêt porté au violon par les enfants en difficulté		

- **maîtrise de la langue orale et écrite :** Les éléments sonores sont très importants et demandent beaucoup d'attention.

Construire une histoire cohérent dont les événements seront chronologiques		
s'exprimer clairement donc employer un vocabulaire juste, faire des phrases correctes		
répéter l'histoire et l'enrichir si possible		
utiliser de phrases complexes et de mots de coordination		

- **citoyenneté :** On travaille dans un groupe et le groupe doit réussir à produire. Pour les enfants parfois isolés, ils se trouvent intégrés à long terme puisque c'est pour l'année ce qui n'est pas le cas au sein de la classe où même si on travaille en groupes, ces groupes là se font et se défont au fil des jours.

D'autre part le groupe doit accepter chacun de ses membres et s'en accommoder donc faire preuve de tolérance. Ce travail permet de développer les capacités relationnelles de chacun et d'apprendre le respect d'autrui. On pourra observer dans la classe, l'entente des enfants entre eux, l'aide qu'ils peuvent s'offrir mutuellement, expliquer à un copain qui n'a pas compris, l'aider dans une tâche manuelles.

capacité d'aider l'autre		
capacité d'écouter l'autre		
voir au sein du groupe celui qui a du mal		

• <u>Au niveau des relations avec les parents</u> :

- suite à cette activité, évaluation des rencontres avec les parents et de l'intérêt suscité par ces derniers pour le bon développement de leur enfant.

•<u>Confirmation du choix de la création d'un atelier de pratique musicale :</u>

- BO de mars 1995 : *La musique est un des deux domaines obligatoirement présents à l'école maternelle*

L'atelier de pratique musicale permet d'entrer dans le monde de la musique de façon vivante et de s'initier à un instrument qui est ci le violon. Mais là ne s'arrête pas le travail. Cela

permet de mettre en oeuvre sous une autre forme toutes les stimulations pédagogiques de l'école, d'où la pertinence d'avoir créer cet atelier. Le choix de créer un atelier de pratique musicale ne doit pas plus se poser que de proposer la natation à l'école ou l'informatique.

Les obstacles ayant été partiellement levés : mise à disposition d'instrument, participation bénévole du professeur, salle pouvant accueillir le groupe d'enfant, on ne peut que se réjouir que cette activité réputée difficile soit proposée à un grand nombre d'enfants de milieux socioculturels très divers

L'évaluation la plus facile à faire est celle du plaisir que ces jeunes enfants éprouvent au moment de pratique. Evaluation confirmée lors du test de fin d'année, lors du concert final où on a le plaisir de voir TOUS les parents présents, où même les enfants dits en difficultés sont en situation de réussite et de plaisir dans l'effort.

Le recul permet d'affirmer que l'activité est pratiquée avec plaisir à l'unanimité (enquête auprès des familles et des enfants sur l'ensemble des activités proposées à l'école).

Bilan du projet constaté dans d'autres écoles

1/ Pour les enfants

Outre toutes les compétences travaillées en parallèle en classe et au violon, on peut relever quelques points spécifiques pour lesquels le violon a eu un rôle positif.

§ Rendre la musique accessible à tous en milieu scolaire cela permet aux enfants de vivre des expériences musicales ;

§ La pratique du violon est une matière complémentaire où l'enfant peut travailler sous d'autres formes les bases des différentes acquisitions ;

§ La pratique d'un instrument est propice à développer une attitude d'apprentissage actif tant au niveau de l'écoute que de la pratique. L'élève est à la fois producteur et récepteur ;

§ Cette activité offre à l'enfant en difficulté un domaine totalement différent, un lieu vierge de tout passé sur lui et ses acquisitions ;

§ Un enfant en difficulté scolaire peut se révéler brillant au violon ;

En CM, Laetitia est une élève moyenne : au violon c'est une référence ! Elle peut être fière d'elle et de sa production – si elle a besoin d'aide sur des matières scolaires en revanche, elle peut aider les autres au violon.

§ La musique est un langage et s'apprend comme tel. Les enfants non francophones n'ont plus le handicap de la langue et peuvent trouver dans ce domaine un moyen de se valoriser et cela peut les aider dans l'apprentissage du français.

Fabio arrive en cours d'année en CP : il est non francophone, il investit le violon, l'institutrice constate que la lecture démarre, en CE1 il est totalement intégré, en CM1 cette année il est toujours le moteur au cours de violon.

Cette année Carine arrive au CP et ne parle pas le français, au violon cela ne se remarque pas malgré la double difficulté pour elle qui est d'entrer dans la langue française et dans l'activité violon… au contraire elle a plaisir à venir à cette activité musicale où son handicap de la langue disparaît et où ses capacités propres peuvent s'exprimer.

§ La musique est un langage et se parle donc, l'enfant qui a du mal à s'exprimer soit pour des problèmes d'élocution soit parce qu'il est introverti pourra tout à fait réussir à tirer son archet et découvrir sa capacité à parler.

En maternelle, Cindy a encore un langage incertain, et au violon on ne peut pas imaginer cela ; son archet est sûr et très bien dirigé, petit à petit son langage s'affine.

§ Au travers de cette pratique l'enfant aborde le langage écrit de la musique (le solfège) d'une manière concrète et non rébarbative. Il pourra ensuite l'approfondir s'il le souhaite. Cette entrée peut permettre à certains de mieux comprendre la relation entre la langue orale et la langue écrite. Certains enfants qui « entendent » bien sauront très vite produire la bonne note et d'autres auront plus de difficulté, mais en orthographe cela sera peut être l'inverse ! La musique redonne une place à **l'enfant auditif.**

En CE2 Lorie, qui a débuté tardivement le violon, a déjà comblé le handicap et se montre très à l'aise dans cette activité qu'elle a totalement investie. En orthographe elle a de grosses difficultés, mais elle sait qu'elle possède une « autre » façon de s'exprimer sans commettre d'erreurs.

§ La pratique du violon en groupe implique un respect des règles de vie et de l'autre et permet de ce fait une confiance.

Thomas vient d'arriver en CM1 et pour lui c'est difficile de prendre en cours. L'institutrice décide de jouer le même jeu que lui afin de comprendre les difficultés et se met au violon ; Thomas se sent soutenu dans son effort, la classe s'enthousiasme et fait preuve de patience : elle encourage les réussites des 2 débutants ! Thomas démarre franchement.

En CE1, Daven arrive en cours d'année et a des difficultés d'adaptation. Surpris par cette activité et étonné de la confiance faite en lui prêtant le violon sans angoisse dès le premier cours, il s'investit et fournit de gros efforts. La classe lui donne sa chance de combler la différence. Daven est toujours actif au cours de violon alors qu'en classe il se met en retrait.

§ Le pratique d'un instrument à cordes frottées a une relation directe avec l'expression orale de l'élève. Un enfant peut avoir besoin de parler HAUT et FORT (expression éventuelle d'un mal être) au risque de gêner toute la classe, d'être repris et non « entendu » parfois ? Au violon, il va appuyer de toute ses forces sur son archet et petit à petit il apprendra peut-être à se glisser dans les nuances demandées, mais tout le monde l'aura supporté sur ce temps hebdomadaire.

Mélissa en CM2 ne réussit toujours pas à contrôler son archet et à l'utiliser avec des longueurs différentes. Elle joue fort et « douloureusement ». Le violon lui permet d'exprimer son mal être.

§ L'enfant timide pourra à certains moments passer inaperçu en classe, au violon on remarquera tout de suite qu'il ne joue que sur 1 cm d'archet, mais il pourra allonger quand bon lui semblera et sans crainte car il pourra se couler dans le groupe.

Artika, très silencieuse, maintenant, en CE2 ouvre et tire son archet sans retenue.

2/ Pour les relations avec les parents

§ Ceci est plus particulièrement vrai pour les enfants en difficultés dont les parents ont parfois du mal à trouver le chemin de l'école. Ils viendront à coup sûr pour écouter et voir leur enfant jouer et en seront fiers.

§ L'enfant d'un « milieu défavorisé » va être porteur d'une ouverture pour la famille entière ! Peut-être forcera-t-il au respect grâce à cela, et encourager cette voie ne peut que lui être utile !

§ Le thème défini par l'équipe enseignante et qui aboutira au spectacle de fin d'année a pour objet de fédérer l'ensemble de l'école et à un plus petit niveau de faire communiquer entre eux les enfants d'une même famille qui seront alors amenés à apprendre le même morceau en soutien ou en accompagnement de l'un à l'autre. Cela peut apporter un autre sujet de conversation à la maison.

3/ Pour l'équipe enseignante

§ Pour l'équipe enseignante, réunions, donc rencontres et travail en commun autour du thème de la musique ce qui permet une **cohérence**.

§ Echange sur la classe ou sur quelques enfants avec la personne intervenante qui apporte une autre vision : cela permet de **diversifier le regard porté sur l'enfant.**

§ Pour l'ensemble de l'équipe, travail en commun autour de ce projet, accueil de la personne intervenante et partage des expériences pédagogiques, ceci provoque un **vrai travail d'équipe avec enrichissement réciproque**

§ La présence de l'intervenante est **un moyen supplémentaire** qui permet à certaines classes de travailler en groupe ou de décloisonner :

- groupes de soutien des CP ;
- travail de lecture puis d'écriture d'un livre GS/CE2;
- travail de lecture GS/CE2 ;
- lecture puis écriture d'invention de la fin d'un livre en GS/CE1.

En complément, l'évaluation du dispositif en Franc par l'institut Montaigne

http://www.institutmontaigne.org/impact-des-orchestres-a-l-ecole-premiere-evaluation-3269.html

Commandée par l'Institut Montaigne, une étude* évaluant l'impact des Orchestres à l'école sur les élèves a été conduite d'avril à août 2010 par Adrian Hille, étudiant du master *Economics and Public Policy* délivré par Sciences Po, l'École polytechnique, et l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE). Les résultats sont significatifs : participer à un Orchestre à l'école a un effet notable sur les capacités cognitives et les capacités non-cognitives des élèves.

L'Institut Montaigne encourage le développement d'initiatives locales dans la mesure où celles-ci sont rigoureusement évaluées. En effet, seul le recours à l'évaluation permet de mesurer l'impact réel d'une initiative ou d'un dispositif mis en place localement.

Cette étude correspond à une première évaluation de l'impact des Orchestres à l'école. L'Institut Montaigne, en lien avec le département d'économie de Sciences Po, sous la responsabilité du professeur Yann Algan**, entend lancer une nouvelle évaluation à la rentrée 2011 respectant les principes de l'évaluation aléatoire et conduite dans plusieurs collèges et écoles primaires.

** Cette étude est téléchargeable gratuitement ci-dessous ainsi que sur le site de l'association "Orchestre à l'école" http://orchestre-ecole.com/.*
La publication que propose ici l'Institut Montaigne, également téléchargeable ci-dessous, constitue un résumé de l'étude d'Adrian Hille.

*** Yann Algan, professeur d'économie à Sciences Po et responsable scientifique pour Sciences Po du master "Economics and Public Policy", réalisé en association avec l'École polytechnique et l'ENSAE. Auteur avec Pierre Cahuc de "La société de défiance : Comment le modèle social français s'autodétruit ?" (2007), ouvrage qui a remporté le prix du meilleur Livre d'Économie, remis par Christine Lagarde en 2008. Il a reçu le prix du meilleur jeune économiste de France décerné par Le Monde et le Cercle des économistes en 2009.*

ANNEXE

En complément, la page de l'ARIAM Ile de France

http://www.ariam-idf.com/ic/documentations29.php

L'Ariam s'intéresse aux projets novateurs et passionnants des "orchestres à l'école"....

Une première rencontre professionnelle a été organisée le 14 février 2008. Suite à cette journée, nous vous proposons de retrouver quelques interventions particulièrement remarquables, les résultats de l'étude que nous avions conduite avec Robert Rey-Campagnolle, conseiller artistique à l'Ariam chargé des orchestres à l'école, une synthèse de la journée, etc....

Les orchestres à l'**é**cole en Ile-de-France*en partenariat avec la FNCC*

Présentation du recensement des orchestres à l'École en Ile-de-France

Situation et évolution : nombre, répartition, types de structure et de formation, organisation pédagogique, partenaire et financement…
Robert Rey-Campagnolle, ancien directeur de conservatoire, créateur de l'orchestre des Jeunes de l'Essonne, initiateur des classes CHAM de Fontenay-aux-Roses et de l'orchestre à l'école à Montgeron...

Télécharger la présentationde Robert Rey-Campagnolle

Pour consulter ce recensement, contacter Judith Kan à l'Ariam Ile-de-France par courriel [mél]

La pratique collective instrumentale

Une pédagogie collective pour débutants : des pédagogues à former,des équipes à constituer...
Marie-Laure Paradis, violoniste, spécialiste de la pédagogie de groupe et Philippe Langlet ; directeur du conservatoire et de l'harmonie de Dunkerque, président de DRaPOS (développement, rayonnement des pratiques orchestrales scolaires).

Télécharger l'intervention de Philippe Langlet

L'articulation entre l'orchestre à l'école primaire et l'orchestre au collège.
Utilisation des dispositifs trans-cycles.

Michel Vaudey, directeur adjoint, responsable de la pédagogie du CRD de l'Agglomération Évry Centre Essonne.

Télécharger l'intervention de Michel Vaudey

Autres interventions :

- Le rôle des orchestres à l'École dans la formation de l'élève
Yves Testu, directeur du CFMI d'Orsay, université Paris Sud 11 ; Francis Aubier,trompettiste, professeur au conservatoire de Tremblay-en-France, chargé de la direction des orchestres au collège Ronsard ; Annie Humbert, professeur des écoles, directrice de l'école primaire Bois-Guillaume à Évry ainsi qu'un inspecteur de l'Éducation nationale ou son représentant.

- Comment les orchestres à l'École s'inscrivent-ils dans les dispositifs "Arts et Culture" de l'Éducation nationale
Henri de Rohan-Csermak, chef du département Arts et Culture du SCEREN-CNDP.

- Retours sur la première rencontre nationale des orchestres à l'Ecole, organisée par la DMDTS le 19 janvier 2008, Maison de Radio France
Daniel Véron, chargé de mission pour l'éducation artistique et culturelle à la DMDTS

- La pérennisation et le financement de l'activité des orchestres à l'École
Chantal Lemaitre, directrice du conservatoire Pablo Casals de Montgeron et Guy Dumélie.

Retrouvez ces interventions dans la synthèse de Robert Rey-Campagnolle (à télécharger ici)

Quels liens utiles...

www.orchestre-ecole.com

www.cefedem-rhonealpes.org/journeesrencontresdebats.html#orchestreecole

www.csfimusique.com/documents/orchestre_ecole.pdf

www.cmf-musique.org/File/Ecole.pdf

http://leszaranous.monsite.orange.fr/page6.htm

